

Concours 2024-2025 des lycées agricoles

Note explicative – règlement du concours

Le thème

Le thème retenu est : « La pluriactivité est-elle un réel atout pour les agriculteurs ? ». Les élèves doivent rédiger une étude sur ce thème en rapport avec leurs préoccupations, leur programme scolaire ou un problème propre à leur région. Le jury apprécie particulièrement l'illustration de l'étude par des enquêtes auprès des professionnels.

Les dates

- Date de lancement : pré lancement en juin 2024 et lancement officiel en septembre 2024
- Inscription : avant le **23 octobre 2024** (bulletin ci-joint)
- Clôture : **mercredi 8 janvier 2025 au soir**. Les dossiers en version numérique devront impérativement être adressés avant cette date à manon.thouvenot.csn@notaires.fr
- Réunion du jury : janvier 2025

Le dossier

Son contenu :

Une étude de 20 pages maximum (format A4, marges de 2.5, police times new roman de 12) hors bibliographie et annexes (10 pages max.), le cas échéant.

Les éléments indispensables :

- Une page de couverture rappelant le titre et l'année du concours ainsi que le nom de l'établissement et de la classe¹
- Une courte présentation de la région et de l'établissement scolaire (max. 2 pages)
- La liste des élèves et des professeurs qui ont participé (nom et prénom)
- Une partie consacrée à la présentation du sujet et de ses enjeux, notamment juridiques (synthèse des recherches), ainsi qu'un volet consacré à la réflexion propre aux élèves sur le sujet

¹ La classe est constituée d'un groupe d'une trentaine d'élèves maximum. Il est possible que plusieurs classes d'un même établissement concourent, dans ce cas il convient de rédiger des dossiers séparés et différents. Un regroupement de classes peut être envisagé si le total des élèves n'excède pas trente personnes.

- Une bibliographie

Les modalités :

Le dossier sera adressé sous forme de fichier pdf par courriel à manon.thouvenot.csn@notaires.fr

NB. Les dossiers ne répondant pas à ces critères ne pourront pas être retenus par le jury.

Le 1^{er} prix :

La classe lauréate sera invitée pour un séjour à Paris comprenant un dîner et une journée au Salon International de l'Agriculture.

Contact CSN: Manon THOUVENOT - manon.thouvenot.csn@notaires.fr